



Opérateur/trice en contrôle (ORP)

L'opérateur en contrôle qualité réalise des contrôles visuels et dimensionnels de pièces mécaniques ou d'horlogerie. Il utilise les instruments de mesure standards de manière fiable, et connaît les bonnes pratiques liées aux opérations de contrôle. Il connaît aussi la manipulation de base des machines à mesurer telles que Marcel Aubert, caméra de mesure Keyence, Isoma, et la manipulation de base d'une colonne de mesure 2D. Le contrôle de pièces grâce au logiciel Quick Control, ainsi que l'interprétation des résultats de mesures, fait aussi partie de ses attributions.

Durée de la formation

50 jours – 375 heures – 500 périodes

A qui s'adresse cette formation

Toute personne minutieuse désirant travailler dans le domaine de la qualité.

Compétences professionnelles acquises

- :: Maîtriser des différents aspects techniques liés aux opérations de contrôle et de manipulation.
- :: Utiliser des plans de contrôle et validation de pièces.
- :: Réaliser des contrôles de production par échantillonnage selon la norme ISO 2859, ISO 3951.
- :: Utiliser le logiciel Quick Control Pro et interpréter les résultats (normalité des mesures, dispersion et position des données, acceptation du lot).
- :: Réaliser des contrôles sur Marcel Aubert et caméra de mesure Keyence.
- :: Utiliser des équipements de mesure d'atelier : pieds à coulisse, micromètres, colonne de mesure, jauges, rugosimètre, binoculaire, Isoma, banc de mesures et comparateurs.
- :: Connaître les outils qualité et du management de la qualité – CQS1.

Module Pratique

300 heures – 400 périodes

Connaissances professionnelles

75 heures – 100 périodes

- :: Mathématiques.
- :: Informatique.
- :: Matériaux.
- :: Lecture de plans.

Conditions d'admission

Français B1 et réussite du test d'entrée réalisé au CNIP.

Document délivré

Diplôme CNIP d'Opérateur en contrôle.

Contact

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter à l'adresse de courriel formation@cnip.ch ou via notre formulaire ou encore par téléphone.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin générique est utilisé pour désigner les différents genres